

«Il y a clairement un avant et un après. Celle que j'étais avant n'existe plus», confie, émue, Mélanie Comby dans sa maison à Chamoson. A ses côtés, son ex-mari Dominique opine du chef. «Nous ne serons plus jamais pareils.» Tous deux ont eu l'immense douleur de perdre leur fille Morane qui s'est suicidée le 30 septembre dernier à 22 ans. Depuis janvier 2023, la jeune femme subissait un harcèlement continu de trois filles et un garçon suite à des embrouilles avec des relations communes. Ces quatre jeunes avaient notamment créé un groupe WhatsApp pour lui envoyer des centaines de messages insultants et menaçants.

Depuis le drame, ces parents essaient de s'en sortir et se battent pour que les auteurs de ce harcèlement soient poursuivis et reconnus coupables. «On met toutes nos forces dans la bataille.» Ils sont d'autant plus persuadés de la pertinence de leur combat que, depuis la parution d'un article racontant l'histoire de Morane dans «L'Illustré», ils ont reçu plusieurs messages de jeunes femmes harcelées par les mêmes personnes. «Elles nous ont dit qu'elles n'en pouvaient plus.»

Témoigner dans les médias est pour eux un moyen de faire avancer la cause. «Les gens doivent comprendre l'ampleur de ce que vivait Morane. Ce n'était pas juste quelques messages par jour. Le jour de sa mort, elle en avait reçu plus de cent», précise Dominique Comby.

Pour faire bouger les choses, ces parents viennent de créer une association portant le prénom de leur fille. Ils souhaitent aussi faire de la prévention, encore et encore, pour que plus personne ne se retrouve dans une telle situation de souffrances. «Des écoles m'ont demandé de venir faire des témoignages. Plus on en parle, plus on de chances que cela s'arrête», souligne Mélanie Comby ajoutant que «trop de personnes ne sont pas prises au sérieux aujourd'hui lorsqu'elles dénoncent ce qu'elles subissent.»

Elle raconte ainsi la colère de Morane le 6 septembre dernier lorsqu'elle est ressortie du poste de police à Sion où elle avait déposé une main courante pour dénoncer le harcèlement dont elle était victime depuis des mois. «Quand elle revenue, elle était très fâchée contre nous, car nous avons insisté pour qu'elle dénonce les faits à la police. Mais elle a eu le sentiment de ne pas avoir été entendue.»

Si Morane a accepté de se confier aux policiers, elle refusait de déposer plainte, ayant été échaudée par la justice en 2019. Cette année-là, encore mineure, elle est passée à tabac par trois jeunes femmes majeures. Une plainte a ensuite été déposée. «Mais seule l'une de ses trois agresseuses a été condamnée et en plus à très peu», raconte son papa. La personne en question a écopé de 40 jours-amendes avec sursis pour lésions corporelles simples. «Morane avait très mal pris cette peine bien trop légère.»

Après cette agression, l'adolescente fait deux tentatives de suicide à quelques mois d'intervalle. Par la suite, elle remonte la pente, réussissant son CFC d'assistante en pharmacie puis son permis de conduire. Elle fait ensuite part à ses parents d'une envie de changement professionnel. Son père lui propose de travailler dans son entreprise d'immobilier. «Je lui ai fait une société immobilière. Elle s'est passionnée

pour ces activités et a vite eu du succès, suscitant sans doute des jalousies», raconte Dominique Comby.

En apparence, Morane semble bien dans sa vie, mais elle est toujours sur son téléphone lors des repas de familles. «Elle ne lâchait jamais son natel. Ses quatre frères et nous lui disions de laisser un peu ça de côté, sans nous douter de l'ampleur du harcèlement qu'elle vivait.»

A côté de son job dans l'immobilier, la jeune femme travaille dans un fastfood. «Je crois qu'elle commençait à s'ennuyer dans l'immobilier et avait envie d'un autre projet. Ce nouveau travail lui plaisait beaucoup», raconte Dominique Comby. Le lundi précédant sa mort, elle avait même eu un entretien avec le manager pour envisager de grader dans l'entreprise.

Il arrivait cependant souvent que Morane voie débarquer l'un ou l'autre de ses harceleurs au restaurant. «Ces personnes venaient souvent juste quelques minutes avant la fermeture, l'humiliaient, l'insultaient», raconte Mélanie Comby. Le chef de l'établissement avait d'ailleurs mis en place un protocole pour que Morane ne soit pas seule le soir pour rejoindre son véhicule.

Chaque fois que les parents essayaient d'en parler avec leur fille, Morane leur répondait que cela allait, qu'elle pouvait gérer. «Elle ne voulait pas nous inquiéter. Je regrette aujourd'hui de ne pas avoir consulté son téléphone pour découvrir combien ces harcèlements étaient violents», souligne Dominique Comby.

Mélanie et Dominique Comby savaient que leur fille subissait des pressions psychologiques, mais ne se doutaient pas de leur grande ampleur. «Après la mort de Morane, le policier qui a parcouru les messages reçus nous a dit qu'il n'avait jamais vu ça dans toute sa carrière et qu'il pensait tous les jours à elle.»

Ce n'est qu'en découvrant le rapport de police qu'ils ont pris conscience des fortes pressions et des centaines d'insultes subies par sa fille. «Il y en a tout un classeur!», soulignent-ils en montrant quelques-uns des centaines de messages reçus. Comme cet extrait: «On va finir par se retrouver nez à nez j'avais être obligé de t'enfoncer une cuillère dans la bouche j'essaie de me contrôler là en plus :)), écrit l'une des personnes qui la harcelaient.

Un message d'autant plus perturbant pour Morane qu'il faisait référence à son agression de 2019 où la jeune femme avait été surprise chez elle alors qu'elle mangeait un yogourt et avait une cuillère dans la bouche. Tabassée à coups de poings et de pieds, elle a également été blessée au palais. «Cette histoire s'est sue dans le Valais central et les personnes qui la harcelaient depuis janvier 2023 n'arrêtaient pas d'y faire référence en mettant des émojis en forme de cuillère», raconte Mélanie Comby.

Les dernières semaines avant sa mort, Morane travaillait de plus en plus, continuant son job dans l'immobilier en plus de ses heures au fastfood. «Elle participait aussi aux foires avec sa grand-maman qui vend des produits du Grand Père Cornut. C'était un rythme de fou qu'elle vivait», souligne Dominique Comby. Plus tard, trop tard, il comprendra que le travail était une fuite en avant pour Morane.

Deux jours avant le drame, Mélanie Comby organise un souper en tête à tête avec sa fille. «Je voyais que la lumière en elle s'éteignait petit à petit. Je voulais l'inciter à la confiance.» Mais la jeune femme ne dit pas grand-chose si ce n'est qu'elle se sent fatiguée et un peu seule. «Elle ne parlait pas du harcèlement subi. Elle voulait sans doute nous protéger. Extérieurement, elle ne montrait pas combien cela la touchait.»

En revivant toute cette période, les Comby s'en veulent toujours un peu. «Pourtant, ce ne serait pas à nous de culpabiliser, mais aux harceleurs.» Car Morane, ajoutent-ils, n'était pas quelqu'un de dépressif. «Au contraire. C'était une femme pleine de joie de vivre, enthousiaste, battante, généreuse. Mais à force de recevoir des insultes et des menaces, elle s'éteignait peu à peu. Elle n'en pouvait plus et ne savait plus quoi faire de ses souffrances.»

Le 6 octobre dernier, Mélanie et Dominique Comby ont déposé une plainte pénale contre X pour calomnie, injure, menaces, diffamation et contrainte. Sept mois après, ils attendent toujours une décision de la justice. Il se montrent décidés à ne pas arrêter leur combat. «Nous voulons que les personnes harceleuses soient condamnées et qu'on aboutisse enfin à une loi sur le harcèlement.»

En témoignant, ils ne cessent de regarder la photo de Morane. Très fusionnelle avec sa fille, Mélanie Comby confie «la sentir toujours présente avec elle. J'ai perdu la moitié de mon cœur depuis son décès même si j'aime tous mes enfants». Dominique Comby raconte avoir des hauts et des bas. «Avec Mélanie, nos fils et ma copine qui s'entendait si bien avec Morane, nous nous soutenons. C'est ce qui nous aide. Et le combat que nous menons nous donne aussi la force d'avancer.»